

**Université de Sherbrooke**  
**États financiers consolidés**  
**au 30 avril 2023**

**Université de Sherbrooke**  
**États financiers consolidés**  
**au 30 avril 2023**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats consolidés	5
Évolution des soldes de fonds consolidés	6
Flux de trésorerie consolidés	7
Bilan consolidé	8
Notes complémentaires	9 - 28

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 350  
2207, rue King Ouest  
Sherbrooke (Québec)  
J1J 2G2

T 819 822-4000  
Sans frais : 1 800 567-6958

Aux membres du conseil d'administration de  
Université de Sherbrooke

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Université de Sherbrooke (ci-après « l'Université »), qui comprennent le bilan consolidé au 30 avril 2023 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Sherbrooke  
Le 22 septembre 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122686

## Université de Sherbrooke

### Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>								
Subventions								
Ministère de l'Enseignement supérieur	345 506	334 597	13 520	14 535	25 775	23 912	384 801	373 044
Autres	19 315	18 986	201 692	183 767	17 458	24 464	238 465	227 217
Droits de scolarité								
Enseignement régulier	62 769	59 820					62 769	59 820
Enseignement particulier	9 956	8 158					9 956	8 158
Ventes	34 388	29 521					34 388	29 521
Dons et contributions								
La Fondation de l'Université de Sherbrooke		30	10 231	8 493	1 185		11 416	8 523
Autres organismes	1 903	1 383					1 903	1 383
Produits nets de placements (note 4)	645	7 874					645	7 874
Autres produits	41 698	35 099					41 698	35 099
	<u>516 180</u>	<u>495 468</u>	<u>225 443</u>	<u>206 795</u>	<u>44 418</u>	<u>48 376</u>	<u>786 041</u>	<u>750 639</u>
<b>Charges</b>								
Enseignement	299 033	273 738	67 751	61 575			366 784	335 313
Recherche	25 662	24 600	147 009	135 064			172 671	159 664
Services à la collectivité	7 680	6 391	6 367	5 792			14 047	12 183
Soutien à l'enseignement	38 322	35 784	1	60			38 323	35 844
Services et aide aux étudiants	24 390	19 129	4 311	4 147			28 701	23 276
Soutien institutionnel, y compris les frais généraux	53 417	48 299	4	157			53 421	48 456
Soutien institutionnel, terrain et bâtiment	36 252	33 892					36 252	33 892
Entreprises auxiliaires	15 048	15 964					15 048	15 964
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	(16 359)	(16 646)					(16 359)	(16 646)
Intérêts sur les obligations et les emprunts					14 764	14 339	14 764	14 339
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles					45 828	52 064	45 828	52 064
Biens sous le seuil de capitalisation					1 262	737	1 262	737
Biens de nature non capitalisable					326	415	326	415
Transferts à d'autres organismes					47		47	
	<u>483 445</u>	<u>441 151</u>	<u>225 443</u>	<u>206 795</u>	<u>62 227</u>	<u>67 555</u>	<u>771 115</u>	<u>715 501</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<u>32 735</u>	<u>54 317</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>(17 809)</u>	<u>(19 179)</u>	<u>14 926</u>	<u>35 138</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et les notes 4 et 5 fournissent d'autres informations sur les résultats consolidés.

## Université de Sherbrooke

### Évolution des soldes de fonds consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début								
Solde déjà établi	(9 863)	15 529			78 061	59 942	68 198	75 471
Modifications comptables (note 2)	(6 737)						(6 737)	
Solde redressé	(16 600)	15 529			78 061	59 942	61 461	75 471
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	32 735	54 317			(17 809)	(19 179)	14 926	35 138
Avantages sociaux futurs - réévaluations et autres éléments	(124 114)	(42 446)					(124 114)	(42 446)
Apports affectés à l'acquisition d'immobilisations non amortissables					58	35	58	35
Virements interfonds (note 6)	(16 272)	(37 263)			16 272	37 263		
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(124 251)	(9 863)	—	—	76 582	78 061	(47 669)	68 198

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Université de Sherbrooke

### Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	14 926	35 138
Éléments hors caisse		
Variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction	1 267	(7 266)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	(34 952)	(40 191)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	45 828	52 064
Avantages sociaux futurs	(16 359)	(16 646)
Variation nette d'autres éléments d'actif et de passif	(25 837)	40 084
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(15 127)</u>	<u>63 183</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Placements		(359)
Cession de placements	873	1 555
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(96 396)	(63 125)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(95 523)</u>	<u>(61 929)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette des emprunts bancaires	31 477	15 998
Emprunts à long terme	14 314	29 339
Remboursements d'emprunts à long terme	(37 778)	(40 657)
Apports afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	105 972	40 160
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>113 985</u>	<u>44 840</u>
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>3 335</b>	<b>46 094</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>42 712</u>	<u>(3 382)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>46 047</u></u>	<u><u>42 712</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Université de Sherbrooke

## Bilan consolidé

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>								
<b>Court terme</b>								
Encaisse	46 047	42 712					46 047	42 712
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 7)	67 735	53 974	133 712	127 819	117 571	56 192	319 018	237 985
Stocks	756	748					756	748
Frais payés d'avance	8 441	9 542					8 441	9 542
Avances interfonds, sans intérêt			112 557	117 104				
	122 979	106 976	246 269	244 923	117 571	56 192	374 262	290 987
<b>Long terme</b>								
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 7)		300			270 123	295 276	270 123	295 576
Frais payés d'avance	224	240					224	240
Placements (note 8)	8 639	10 779					8 639	10 779
Actif au titre des prestations définies (note 20)		38 146						38 146
Immobilisations corporelles (note 9)					769 686	717 128	769 686	717 128
Immobilisations incorporelles (note 10)					13 442	15 159	13 442	15 159
	131 842	156 441	246 269	244 923	1 170 822	1 083 755	1 436 376	1 368 015
<b>PASSIF</b>								
<b>Court terme</b>								
Dettes bancaires (note 11)		15			51 164	19 672	51 164	19 687
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	88 075	61 880	241	159	2 409	2 698	90 725	64 737
Produits reportés (note 13)	10 313	8 932					10 313	8 932
Dus interfonds, sans intérêt	77 489	91 275			35 068	25 829		
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an					34 629	37 778	34 629	37 778
	175 877	162 102	241	159	123 270	85 977	186 831	131 134
<b>Long terme</b>								
Dette à long terme (note 14)	3 870	4 202			380 741	400 724	384 611	404 926
Passif au titre des prestations définies (note 20)	76 346						76 346	
Apports reportés								
Fonds de fonctionnement avec restrictions (note 15)			246 028	244 764			246 028	244 764
Afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 16)					590 229	518 993	590 229	518 993
	256 093	166 304	246 269	244 923	1 094 240	1 005 694	1 484 045	1 299 817
<b>SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)</b>								
Affectations d'origine interne (note 17)	48 408	48 700					48 408	48 700
Déficit tenant compte des affectations d'origine interne	(172 659)	(58 563)					(172 659)	(58 563)
Investis en immobilisations					76 582	78 061	76 582	78 061
	(124 251)	(9 863)	-	-	76 582	78 061	(47 669)	68 198
	131 842	156 441	246 269	244 923	1 170 822	1 083 755	1 436 376	1 368 015

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration,

Recteur

  
Vice-rectrice à l'administration et au développement durable

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

---

### 1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université de Sherbrooke (ci-après l'« Université ») a été constituée en vertu de la Loi relative à l'Université de Sherbrooke, sanctionnée le 5 mars 1954 par la législature du Québec et amendée le 23 juin 1978. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Université offre des services d'enseignement et poursuit des activités de recherche associées à l'enseignement.

### 2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

#### Avantages sociaux futurs

Le 1er mai 2022, l'Université a appliqué les modifications apportées au chapitre 3463, « Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ces modifications visent notamment à retirer la possibilité de recourir à une évaluation établie aux fins de la capitalisation pour les régimes à prestations définies sans exigence d'évaluation établie aux fins de la capitalisation.

Conformément aux dispositions transitoires, ces modifications, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022, ont été appliquées rétrospectivement, mais sans retraitement des états financiers consolidés de l'exercice antérieur présenté aux fins de comparaison. Tout ajustement doit être porté au solde d'ouverture du solde de fonds de l'exercice courant.

L'application de ces modifications a entraîné, au 1er mai 2022, une augmentation de 6 737 000 \$ du passif au titre des avantages sociaux futurs et une diminution du solde d'ouverture de fonds du fonds de fonctionnement d'ouverture du même montant.

#### Apports à recevoir

Selon ses méthodes comptables antérieures, l'Université comptabilisait sur la base de leur montant net le solde des subventions à recevoir à long terme concernant des immobilisations financées ou devant être financées par des emprunts et pour lesquelles des travaux ont été réalisés et des apports reportés afférents aux immobilisations en résultant. L'Université a retraité ses états financiers consolidés des périodes antérieures afin de comptabiliser ces subventions à recevoir en tant qu'actif (pour leur montant brut) lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Cette modification a donné lieu, au 30 avril 2022, à une augmentation des subventions à recevoir présentées au fonds des immobilisations de 50 224 000 \$ dans l'actif à court terme et à une augmentation de 243 335 000 \$ dans l'actif à long terme ainsi qu'à une augmentation de 293 559 000 \$ des apports reportés afférents aux immobilisations.

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Principes de consolidation

Les comptes de Gestion Socpra Inc., dans laquelle l'Université détient une participation de 100 %, sont consolidés.

Les comptes de Les Éditions DELISME Inc., dans laquelle l'Université détient une participation de 100 %, et de l'organisme contrôlé, La Fondation de l'Université de Sherbrooke, n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers consolidés. La note 21 présente les informations concernant ces entités.

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions de sociétés fermées, de la participation dans des sociétés en commandite et des placements en actions d'une société cotée en Bourse.

Les placements en actions de sociétés fermées et la participation dans des sociétés en commandite constituent des placements dans des instruments de capitaux propres évalués au coût.

Les placements en actions d'une société cotée en Bourse sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur relatives à ces placements sont comptabilisées immédiatement à l'état consolidé des résultats.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement et tout écart résultant de leur évaluation initiale à la juste valeur, le cas échéant, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant.

L'amortissement de ces éléments relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état consolidé des résultats à titre d'intérêts sur les obligations et les emprunts.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût, au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état consolidé des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût, au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Comptabilité par fonds

Les fonds sont divisés en trois catégories :

- Le fonds de fonctionnement sans restriction reflète les opérations de nature courante de l'Université et pour lesquelles il n'y a pas de limitation extérieure quant à l'utilisation des fonds;
- Le fonds de fonctionnement avec restrictions reflète les opérations pour lesquelles les pourvoyeurs de fonds ont établi de façon spécifique l'utilisation permise;
- Le fonds d'immobilisations sert à l'enregistrement des opérations relatives aux immobilisations et à leur financement.

#### Garanties

Les contrats de garantie financière sont initialement évalués à la juste valeur. Par la suite, ces contrats sont évalués au plus élevé du :

- montant de l'obligation éventuelle en vertu du contrat que l'Université juge probable qu'elle aura à payer;
- montant constaté initialement moins, le cas échéant, un amortissement cumulatif représentant la portion de l'obligation éteinte de l'Université à l'égard de ladite garantie.

#### Conversion des devises

L'Université utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan consolidé. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date du bilan consolidé. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats consolidés de l'exercice.

#### Constatation des produits

##### *Apports*

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties ou les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations et les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

De plus, l'Université constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

##### *Produits nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits de dividendes et les variations de la juste valeur.

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Produits nets de placements*

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement sans restriction lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et plus spécifiquement de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats au poste Produits nets de placements quel que soit le classement de l'actif financier afférent.

Les produits de distributions sont constatés au moment de leur distribution.

Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

#### *Autres produits*

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les ventes et les autres produits. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- L'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

#### **Évaluation des stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

## Université de Sherbrooke

### Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars)

#### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

##### Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Aménagement de terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments acquis ou construits	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Matériel et équipement	3, 5 ou 15 ans
Équipement informatique	
Équipement de communication multimédia	
Mobilier et équipement de bureau	
Autre équipement	
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque, réseaux de télécommunications	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Développement informatique	5 ou 10 ans
Logiciels	3 ans

Les constructions en cours ne sont pas amorties, elles le seront à compter de leur date de mise en service.

##### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état consolidé des résultats et ne peut faire l'objet de reprise.

##### Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion de son risque de taux d'intérêt. L'Université n'utilise pas ces instruments financiers dérivés aux fins de transaction ou de spéculation.

L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser le swap de taux d'intérêt auquel elle recourt pour se protéger des fluctuations de taux d'intérêt de sa dette portant intérêt à taux variable.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou que les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

## Université de Sherbrooke

### Notes complémentaires

au 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

#### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Avantages sociaux futurs

L'Université offre à ses employés un régime hybride avec une combinaison de deux composantes, soit une composante à prestations définies et une composante à cotisations définies.

L'Université constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'Université comptabilise au bilan consolidé ses obligations découlant des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les revenus d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état consolidé de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état consolidé des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

Les cotisations à la composante à cotisations définies sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles.

#### 4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Placements évalués au coût après amortissement		
Non affectés		
Produits d'intérêts	1 913	293
Produits de distributions	<u>77</u>	<u>1 162</u>
	1 990	1 455
Placements évalués à la juste valeur		
Non affectés		
Variations de la juste valeur	<u>(1 345)</u>	<u>6 419</u>
	<u>645</u>	<u>7 874</u>

#### 5 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	13 718	14 214
Intérêts sur la dette à court terme	<u>1 053</u>	<u>141</u>
	<u>14 771</u>	<u>14 355</u>

#### 6 - VIREMENTS INTERFONDS

Des ressources non grevées d'affectations de 16 272 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2023 (37 263 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2022) ont été transférées du fonds de fonctionnement sans restriction au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations, aux remboursements d'emprunts à long terme et aux versements des intérêts sur la dette à long terme.

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars)

### 7 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Ventes, entreprises indépendantes et autres	12 953	8 970
Subventions - MES	52 183	42 546
Droits de scolarité	2 599	2 670
Dividendes		88
	<u>67 735</u>	<u>54 274</u>
Moins : ventes, entreprises indépendantes et autres encaissables à plus de un an		(300)
	<u>67 735</u>	<u>53 974</u>
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Subventions, contrats et autres	<u>133 712</u>	<u>127 819</u>
Fonds d'immobilisations		
Subventions - MES	332 398	310 031
Autres	55 296	41 437
	<u>387 694</u>	<u>351 468</u>
Moins : subventions MES encaissables à plus de un an	(249 465)	(262 373)
Moins : subventions autres encaissables à plus de un an	(20 658)	(32 903)
	<u>117 571</u>	<u>56 192</u>
	<u>319 018</u>	<u>237 985</u>

### 8 - PLACEMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Actions de sociétés fermées	1 329	1 428
Participation dans des sociétés en commandite	1 000	1 000
Prêt à un organisme avec intérêt économique, 3,22 %		774
Actions de sociétés cotées en Bourse	6 310	7 577
	<u>8 639</u>	<u>10 779</u>

## Université de Sherbrooke

### Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars)

#### 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagement de terrains			
Terrains	3 081		3 081
Aménagement de terrains	59 084	36 303	22 781
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	499 979	159 480	340 499
Améliorations majeures aux bâtiments	308 524	131 574	176 950
Matériel et équipement			
Équipement informatique	14 663	4 875	9 788
Équipement de communication multimédia	8 637	3 454	5 183
Mobilier et équipement de bureau	3 368	1 369	1 999
Autre équipement	5 529	2 672	2 857
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	149 636	57 396	92 240
Documents de bibliothèque	12 576	4 997	7 579
Matériel roulant	1 090	684	406
Réseaux de télécommunications	312	270	42
Constructions en cours	96 542		96 542
Oeuvres d'art	3 996		3 996
Actifs non amortissables	723		723
Dépôts sur des équipements	4 960		4 960
Améliorations locatives	1 357	1 297	60
	<u>1 174 057</u>	<u>404 371</u>	<u>769 686</u>



## Université de Sherbrooke

### Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars)

#### 11 - DETTES BANCAIRES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Emprunts bancaires	-	15
	<u>          </u>	<u>15</u>
Fonds d'immobilisations		
Emprunts bancaires	51 164	19 672
	<u>51 164</u>	<u>19 687</u>

L'Université dispose d'une facilité de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 132 156 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,25 % (6,45 %; 2,95 % au 30 avril 2022) ou au taux des acceptations bancaires (5,04 %; 1,36 % au 30 avril 2022) pour le financement temporaire des opérations des fonds de fonctionnement et du fonds d'immobilisations, renouvelable en juin 2024. Aux 30 avril 2023 et 2022, le solde était inutilisé.

Après la fin de l'exercice, l'Université a obtenu le renouvellement de la facilité de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 157 994 000 \$, au même taux d'intérêt, renouvelable en juin 2024.

De plus, l'Université dispose d'une facilité de crédit, d'un montant autorisé de 182 458 000 \$ (104 902 000 \$ au 30 avril 2022) et utilisé de 51 164 000 \$ (19 672 000 \$ au 30 avril 2022), portant intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02 % (4,42 %; 1,47 % au 30 avril 2022) pour le financement temporaire des opérations des fonds d'immobilisations dans le cadre de divers projets jusqu'à ce que les emprunts soient convertis en financement à long terme.

Après la fin de l'exercice, l'Université a obtenu le renouvellement de la facilité de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 198 908 000 \$, au même taux d'intérêt, renouvelable en juin 2024.

#### 12 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Comptes fournisseurs et charges à payer	51 779	38 165
Salaires et charges sociales à payer	36 296	23 715
	<u>88 075</u>	<u>61 880</u>
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Comptes fournisseurs et charges à payer	241	159
Fonds d'immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 409	2 698
	<u>90 725</u>	<u>64 737</u>

#### 13 - PRODUITS REPORTÉS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Droits de scolarité	3 814	2 982
Ventes	4 897	4 200
Subventions	1 309	1 309
Autres	293	441
	<u>10 313</u>	<u>8 932</u>

## Université de Sherbrooke

### Notes complémentaires

au 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

#### 14 - DETTE À LONG TERME

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>Fonds de fonctionnement sans restriction</b>		
<i>Redistributions à payer aux investisseurs</i>		
Au taux de 5 %, remboursables en contrepartie de 65 % du produit de disposition net de la vente d'un placement, dans le dossier NuGen Medical Devices (antérieurement Inolife R&D Inc.)	590	369
Au taux de 6 %, remboursables en contrepartie de la juste valeur marchande d'un placement lors de la vente et lors de l'encaissement de redevances, dans le dossier SoundBite Medical Solutions Inc.	327	316
<i>Redistributions à payer aux chercheurs</i>		
Remboursables en contrepartie de la juste valeur marchande d'un placement lors de la vente, dans le dossier Quantum Numbers corp.	42	198
Remboursables en contrepartie de la juste valeur marchande d'un placement lors de la vente, dans le dossier NuGen Medical Devices (antérieurement Inolife R&D Inc.)		201
Remboursables en contrepartie de la juste valeur marchande d'un placement lors de la vente, dans le dossier Defence Therapeutics Inc.	2 911	3 118
	<u>3 870</u>	<u>4 202</u>
<b>Fonds d'immobilisations</b>		
<i>Emprunts hypothécaires</i>		
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 1 080 000 \$ plus les intérêts, au taux de 4,94 %, échéant en juin 2034	14 040	15 120
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 780 000 \$ plus les intérêts, au taux de 3,59 %, échéant en juin 2034	13 260	14 040
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels de 563 441 \$, capital et intérêts, au taux de 2,12 %, échéant en février 2025	1 085	1 611
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels de 116 729 \$, capital et intérêts, au taux de 2,12 %, échéant en février 2025	225	334
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 530 029 \$ plus les intérêts, au taux de 2,16 %, échéant en mars 2025	1 259	1 790
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 760 000 \$ plus les intérêts, au taux de 3,15 %, échéant en juin 2034	13 680	14 440
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 1 147 648 \$ plus les intérêts, au taux de 2,84 %, échéant en mars 2031	8 966	10 114
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 2 326 821 \$ plus les intérêts, au taux de 2,15 %, échéant en septembre 2026	25 797	28 124
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 2 565 681 \$ plus les intérêts, au taux de 2,41 %, échéant en septembre 2026	12 374	14 939

## Université de Sherbrooke

### Notes complémentaires

au 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

#### 14 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 249 597 \$ plus les intérêts, au taux de 2,43 %, échéant en octobre 2025	702	952
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 1 141 177 \$ plus les intérêts, au taux de 2,93 %, échéant en décembre 2042	22 824	23 965
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 3 136 760 \$ plus les intérêts, au taux de 2,79 %, échéant en septembre 2027	32 135	35 271
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 876 933 \$ plus les intérêts, au taux de 3,14 %, échéant en décembre 2043	18 416	19 293
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 394 296 \$ plus les intérêts, au taux de 2,80 %, échéant en décembre 2026	1 418	1 812
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 691 854 \$ plus les intérêts, au taux de 2,42 %, échéant en décembre 2039	11 762	12 453
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 182 667 \$ plus les intérêts, au taux de 2,34 %, échéant en décembre 2034	2 194	2 377
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 3 318 096 \$ plus les intérêts, au taux de 2,23 %, échéant en décembre 2030	26 637	29 955
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 627 600 \$ plus les intérêts, au taux de 2,34 %, échéant en décembre 2034	7 224	7 852
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 861 648 \$ plus les intérêts, au taux de 2,10 %, échéant en décembre 2027	4 532	5 393
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 354 600 \$ plus les intérêts, au taux de 1,98 %, échéant en décembre 2024	709	1 064
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 753 285 \$ plus les intérêts, au taux de 1,95 %, échéant en décembre 2040	13 559	14 312
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 219 140 \$ plus les intérêts, au taux de 1,73 %, échéant en décembre 2035	2 848	3 068
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 1 046 004 \$ plus les intérêts, au taux de 0,80 %, échéant en décembre 2025	3 138	4 184
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 816 766 \$ plus les intérêts, au taux de 2,69 %, échéant en novembre 2041	15 519	16 335
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 228 351 \$ plus les intérêts, au taux de 2,54 %, échéant en novembre 2036	3 197	3 425
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 1 212 400 \$ plus les intérêts, au taux de 1,73 %, échéant en novembre 2026	4 850	6 062
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 621 400 \$ plus les intérêts, au taux de 4,15 %, échéant en octobre 2027	3 107	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 510 601 \$ plus les intérêts, au taux de 4,15 %, échéant en octobre 2027	2 553	

## Université de Sherbrooke

### Notes complémentaires

au 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

#### 14 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2023	2022
	\$	\$
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 449 293 \$ plus les intérêts, au taux de 4,70 %, échéant en octobre 2042	8 986	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MCC, versements semestriels en capital de 112 500 \$ plus les intérêts, au taux de 3,06 %, échéant en mars 2038	3 375	3 600
Taux de 3,12 %		5 001
<i>Emprunts hypothécaires - autres sources</i>		
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 458 635 \$, capital et intérêts, au taux de 5,04 %, échéant en décembre 2039	61 944	64 261
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 124 951 \$, capital et intérêts, au taux de 4,73 %, échéant en mars 2040	17 431	18 089
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 122 778 \$, capital et intérêts, au taux de 3,85 %, échéant en juillet 2030	9 307	10 400
	<u>369 053</u>	<u>389 636</u>
<i>Emprunts bancaires</i>		
Remboursables à même une contribution du fonds de fonctionnement sans restriction :		
Pavillon multifonctionnel, versements mensuels de 27 411 \$, capital et intérêts, au taux de 2,87 %, échéant en juin 2024	377	690
Au taux variable CDOR 1 mois plus 0,71 % (5,67 %; 2,04 % au 30 avril 2022), remboursable par versements mensuels de 180 671 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2036	23 584	25 087
Au taux variable CDOR 1 mois plus 0,85 % (5,81 %; 2,18 % au 30 avril 2022), remboursable par versements mensuels de 94 702 \$, capital et intérêts, échéant en avril 2037	16 877	17 475
Au taux variable CDOR 1 mois plus 1,07 % (6,03 %; 2,40 % au 30 avril 2022), remboursable par versements mensuels de 29 794 \$, capital et intérêts, échéant en février 2038	5 479	5 614
	<u>46 317</u>	<u>48 866</u>
	415 370	438 502
Moins : tranche échéant à moins de un an	<u>(34 629)</u>	<u>(37 778)</u>
	<u>380 741</u>	<u>400 724</u>
	<u>384 611</u>	<u>404 926</u>

Les remboursements en capital contractuels de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Fonds d'immo- bilisations \$
2024	34 629
2025	34 857
2026	33 293
2027	50 782
2028	42 814
2029 et suivantes	218 995

## Université de Sherbrooke

### Notes complémentaires

au 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

#### 15 - APPORTS REPORTÉS - FONDS DE FONCTIONNEMENT AVEC RESTRICTIONS

	2023	2022
	\$	\$
Subventions affectées à la recherche		
Solde au début	244 764	219 163
Montants octroyés	226 707	232 396
Montants constatés à titre de produits	(225 443)	(206 795)
Solde à la fin	<u>246 028</u>	<u>244 764</u>

#### 16 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	518 993	518 866
Apports octroyés sous forme d'immobilisations corporelles	216	158
Apports octroyés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	105 972	40 160
Montants constatés à titre de produits	(34 952)	(40 191)
Solde à la fin	<u>590 229</u>	<u>518 993</u>

#### 17 - SOLDE DE FONDS GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Les principales catégories d'affectations d'origine interne grevant le solde de fonds de fonctionnement sans restriction sont les suivantes :

	2023	2022
	\$	\$
Appui à la recherche	35 113	35 212
Fonds d'éducation continue	10 004	9 763
Programmes d'aide au personnel	75	60
Perfectionnement	500	593
Appui à des projets spécifiques	1 823	1 957
Appui à l'enseignement	774	992
Appui facultaire à la recherche	111	115
Appui au développement des ressources humaines	8	8
	<u>48 408</u>	<u>48 700</u>

#### 18 - ÉVENTUALITÉS

##### Poursuites

Dans le cours normal de ses activités, l'Université fait face à diverses poursuites judiciaires comprenant des réclamations relatives au droit du travail et au Code civil. Bien que l'on ne puisse prédire avec certitude l'issue des poursuites engagées et en cours au 30 avril 2023, la direction est d'avis que ces litiges seront réglés sans incidence significative sur les états financiers consolidés de l'Université.

##### Cautionnement d'emprunts

L'Université garantit un emprunt contracté par un organisme sans but lucratif d'un montant de 50 945 \$ au 30 avril 2023 (deux emprunts contractés pour 142 054 \$ au 30 avril 2022) et n'a exigé aucune contrepartie en échange de ces responsabilités. Selon les termes des ententes, l'Université devra, jusqu'en septembre 2024, être prête à acquitter les obligations de l'organisme sans but lucratif en matière de remboursement des emprunts si ce dernier n'est pas en mesure de le faire. Le montant maximum que l'Université pourrait devoir régler au terme de l'entente est de 900 000 \$ (2 700 000 \$ au 30 avril 2022). La direction est d'avis qu'il n'est pas probable que ces garanties soient exercées et, par conséquent, aucun passif n'a été constaté à ces égards dans les états financiers consolidés.

## Université de Sherbrooke

### Notes complémentaires

au 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

#### 19 - ENGAGEMENTS

##### Location-exploitation et contrats de services

L'Université s'est engagée par baux et par contrats pour des locaux et des services. Le solde des engagements s'établit à 45 822 000 \$, dont environ 97 % des montants à verser en 2023-2024 pour les baux sont subventionnés spécifiquement par le MES. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Location- exploitation	Contrats de services
	\$	\$
2024	3 395	4 663
2025	3 432	2 668
2026	3 480	2 121
2027	3 435	899
2028	3 497	
2029 et suivants	18 232	

##### Immobilisations corporelles

À la suite de l'approbation du MES, l'Université s'est engagée par contrats pour des acquisitions. Les engagements non concrétisés au 30 avril 2023 s'élèvent à environ 123 836 000 \$, dont un montant de 4 960 000 \$ a déjà été versé à titre de dépôt sur des équipements.

#### 20 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'Université a un régime hybride avec une combinaison de deux composantes, soit une composante à prestations définies et une composante à cotisations définies. Ce régime garantit à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite. De plus, l'Université offre un régime d'assurance collective comprenant une assurance maladie, une assurance invalidité et une assurance vie.

La composante à prestations définies garantit un montant minimum annuel. Ce montant est fixé selon une formule prédéterminée reposant sur le nombre d'années de service crédité ainsi que le salaire moyen des cinq meilleures années. La composante à cotisations définies, quant à elle, accumule, avec intérêts, les cotisations de l'employé et celles de l'Université et le montant accumulé servira à procurer au salarié un revenu à la retraite. La prestation de retraite proviendra de l'une ou l'autre de ces composantes, selon celle qui procurera la prestation la plus élevée au moment de la retraite du salarié.

L'indexation offerte sur les rentes payables du régime correspond à 50 % de l'indice des prix à la consommation, sous réserve d'une indexation maximale de 2 % par année.

Les régimes d'assurance maladie et d'assurance vie sont des régimes contributifs et les cotisations des salariés sont ajustées annuellement. Le régime fournit également des garanties d'assurance invalidité de longue et de courte durées, et ces régimes d'assurance invalidité peuvent être contributifs ou non selon la catégorie à laquelle appartient le salarié.

L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2021.

## Université de Sherbrooke

### Notes complémentaires

au 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

#### 20 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux s'établit comme suit :

	Régime de retraite		Autres régimes		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	727 455	548 680	2 595	2 351	730 050	551 031
Juste valeur des actifs des régimes	653 704	589 177			653 704	589 177
Situation de capitalisation – surplus (déficit) et actif (passif) au titre des prestations définies	(73 751)	40 497	(2 595)	(2 351)	(76 346)	38 146

#### Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2023	2022	2023	2022
Obligations au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	5,10 %	5,70 %	4,80 %	5,70 %
Taux de croissance de la rémunération	Table selon l'âge (2,5 % à 5 %)	Table selon l'âge (2,5 % à 5 %)	3,00 %	3,00 %
Coût des prestations				
Taux d'actualisation	5,50 %	5,70 %	4,70 %	5,70 %
Taux de croissance de la rémunération	Table selon l'âge	Table selon l'âge	3,00 %	3,00 %

#### 21 - ENTITÉS CONTRÔLÉES ET OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les états financiers condensés de chacune des entités non consolidées sont les suivants :

	La Fondation de l'Université de Sherbrooke (a)		Les Éditions DELISME Inc. (b)	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Situation financière				
Total des actifs	140 934	130 881	–	27
Total des passifs	20 456	18 417		135
Total des actifs nets	120 478	112 464		(108)
	140 934	130 881	–	27

## Université de Sherbrooke

### Notes complémentaires

au 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

#### 21 - ENTITÉS CONTRÔLÉES ET OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

	La Fondation de l'Université de Sherbrooke (a)		Les Éditions DELISME Inc. (b)	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
<b>Résultats des activités</b>				
Total des produits	25 784	23 472		1
Total des charges	6 744	5 523		7
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, avant contributions à l'Université	19 040	17 949	-	(6)
<b>Flux de trésorerie</b>				
Activités de fonctionnement	10 295	(608)		(5)
Activités d'investissement	(12 648)	(5 319)		
Activités de financement	2 339	5 933		(275)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(14)	6	-	(280)

(a) L'Université contrôle La Fondation de l'Université de Sherbrooke du fait que les deux entités ont des objectifs intégrés. L'objectif de la Fondation est de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche universitaire. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Au 30 avril 2023, le solde à recevoir de La Fondation de l'Université de Sherbrooke s'élève à 20 136 000 \$ (18 010 000 \$ au 30 avril 2022); le solde à payer s'élève à 1 135 000 \$ (808 000 \$ au 30 avril 2022).

La Fondation assume en partie ses frais directs de fonctionnement et de gestion ainsi que les frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique. À partir du 1er mai 2013, l'Université a assumé la totalité des frais relatifs aux services comptables et d'assistance aux opérations financières de la Fondation et des Campagnes majeures ainsi qu'une partie des frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique de la Fondation en contrepartie d'une attribution annuelle versée à l'Université de Sherbrooke. Par ailleurs, l'Université de Sherbrooke assume en totalité les frais relatifs à la reconnaissance des donateurs et permet à la Fondation d'utiliser gratuitement ses locaux et sa base de données institutionnelle.

(b) Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la dissolution de l'entité contrôlée Les Éditions DELISME Inc., dont elle détenait la totalité des actions.

## Université de Sherbrooke

### Notes complémentaires

au 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

#### 21 - ENTITÉS CONTRÔLÉES ET OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

De plus, l'Université exerce une influence notable auprès de quatre organismes sans but lucratif de par son nombre de représentants au conseil d'administration ou le poids de leur présence au sein du conseil. Les opérations sont évaluées à la valeur d'échange, ainsi que les soldes au bilan auprès de ces entités sont les suivants :

	Centre de Collaboration MiQro Innovation (C2MI)		Accélérateur de création d'entreprise technologique (ACET)		Plateforme d'innovation numérique et quantique (PINQ)		Usine-école de l'Université de Sherbrooke	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>								
Subventions								
Autres			16	17				
Ventes	3 541	4 961	4	5	16	18	7	
Dons et contributions								
Autres organismes	608	4 003				56		
<b>Charges</b>								
Enseignement			154	154			99	
Recherche	3 766	2 393			186	1 022		
Services à la collectivité			628	34	25			
Soutien institutionnel	2		148	298				
Entreprises auxiliaires	7 966	9 221						

L'Université détient également un intérêt économique auprès de deux organismes sans but lucratif. L'Université n'exerce aucun contrôle ou n'a pas d'influence notable sur ces organismes. Au cours de l'exercice, le premier organisme a octroyé à l'Université des contributions d'environ 5 574 000 \$ (5 359 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2022) pour différents projets du fonds de fonctionnement avec restrictions.

## Université de Sherbrooke

### Notes complémentaires

au 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

---

#### 22 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles de l'Université concernent principalement le désamiantage de ses bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service sont notamment relatives au démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers et à la remise en état de locaux loués à l'échéance du bail.

Aucun passif n'est comptabilisé à l'égard de ces obligations puisque l'Université n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant de cette obligation.

#### 23 - RISQUES FINANCIERS

##### Risque de crédit

L'Université est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan consolidé. L'Université a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions et autres sommes à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Université. L'Université est également exposée au risque de crédit du fait qu'elle se porte garante de l'emprunt d'une autre partie (note 18).

##### Risque de marché

Les instruments financiers de l'Université l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

##### *Risque de taux d'intérêt*

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Certains placements et des dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires et des dettes à long terme portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Un swap de taux d'intérêt d'un notionnel de 33 400 000 \$, échéant à la même date que la dette correspondante, c'est-à-dire en mars 2036, a été désigné comme élément de couverture du risque de taux d'intérêt lié à cette dette. Aux termes de ce swap, l'Université paie des intérêts au taux fixe de 2,725 % et reçoit des intérêts à taux variable dont le montant correspond exactement aux intérêts à payer sur la dette. Au 30 avril 2023, le taux variable est de 5,668 % (2,043 % au 30 avril 2022).

Un autre swap de taux d'intérêt d'un notionnel de 20 200 000 \$, échéant à la même date que la dette correspondante, c'est-à-dire en avril 2037, a été désigné comme élément de couverture du risque de taux d'intérêt lié à cette dette. Aux termes de ce swap, l'Université paie des intérêts au taux fixe de 3,13 % et reçoit des intérêts à taux variable dont le montant correspond exactement aux intérêts à payer sur la dette. Au 30 avril 2023, le taux variable est de 5,808 % (2,183 % au 30 avril 2022).

Un autre swap de taux d'intérêt d'un notionnel de 6 120 000 \$, échéant à la même date que la dette correspondante, c'est-à-dire en février 2038, a été désigné comme élément de couverture du risque de taux d'intérêt lié à cette dette. Aux termes de ce swap, l'Université paie des intérêts au taux fixe de 4,015 % et reçoit des intérêts à taux variable dont le montant correspond exactement aux intérêts à payer sur la dette. Au 30 avril 2023, le taux variable est de 6,028 % (2,403 % au 30 avril 2022).

## Université de Sherbrooke

### Notes complémentaires

au 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

---

#### **23 - RISQUES FINANCIERS (suite)**

##### *Risque de change*

L'Université réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des achats libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains et en euros. Au 30 avril 2023, l'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse libellée en dollars américains totalisant 104 000 \$ (196 000 \$ au 30 avril 2022), de l'encaisse libellée en euros totalisant 1 035 000 \$ (0 \$ au 30 avril 2022), des crédettes libellés en dollars américains totalisant 804 000 \$ (1 750 000 \$ au 30 avril 2022) ainsi que des crédettes libellés en euros totalisant 637 000 \$ (0 \$ au 30 avril 2022).

##### *Risque de prix autre*

L'Université est exposée au risque de prix autre en raison des actions de sociétés fermées et d'une société cotée en Bourse, étant donné que des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

##### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan consolidé.